

Séance du lundi 11 décembre 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
42	34	35

Date de la convocation
30 novembre 2017

Acte rendu exécutoire  
Après télétransmission

--

et publication

12 décembre 2017
------------------

L'an deux mille dix sept et le lundi onze décembre, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac se sont réunis dans la salle du conseil à NOGARO sous la présidence d'Elisabeth DUPUY-MITERRAND et sur sa convocation.

**Etaients présents :** BOURROUILLAN : BRAZZALOTTO Michel, CAUPENNE d'ARMAGNAC : ORTEGA-HUESO Josiane et GUICHEBAROU Patrick, CRAVENCERES : MORA Marc (suppléant de DARBEAU Jacqueline), ESPAS : CAZERES Pierre, LE HOUGA : FEUILLET-GALABERT Patricia, FITAN Jacques, DUPOUY André, MANCIET Aline et MENACQ Bernard, LANNE SOUBIRAN : IMBERT Yves, LAUJUZAN : Aoustou Frédéric, LOUBEDAT : SEMPE Bernard, LUPPE-VIOLLES : ETTORI-DABAT Jean-Pierre, MAGNAN : DUCLAVE Jean, MANCIET : CAPDEPONT Pierre, SOULES Philippe, GARBAY Stéphane, MONGUILHEM : DUCERE Jean, MONLEZUN D'ARMAGNAC : BENESSIA Christiane, MORMES : TARTAS Régis, NOGARO : PEYRET Christian, COMBRES Roger, MARQUE Magali, LAPEYRE Josiane, LARRIEU Edith, HAMEL Bernard, PERCHEDE : MARIN Alain, SAINTE-CHRISTIE d'ARMAGNAC : SAINT-MARTIN Thierry, SAINT-GRIEDE : SAINT-PE Anne-Marie, SAINT-MARTIN D'ARMAGNAC : ARTIGOLE Eric, SION : DUPUY-MITERRAND Elisabeth, SORBETS : LAMOTHE Laurent, URGOSSE : BARRAIL Bernard.

**Absents excusés :** ARBLADE-LE-HAUT : VERRIER Jean-Marie, BETOUS : MENGELLE Jean-Marie, CRAVENCERES : DARBEAU Jacqueline (remplacée par MORA Marc), MANCIET : CENENT Frédéric, NOGARO : GARET Gilles, CARRERE-CAMPISTRON Christine (pouvoir à PEYRET Christian), TOUJOUSE : TARTAS Jacques.

**Absents :** NOGARO : BELTRI Joseph, SALLES d'ARMAGNAC : HEBERT Benoît.

**OBJET DE LA DELIBERATION :** Habitat des jeunes, Etude-Action de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ)

Madame la Présidente **EXPOSE :**

A l'occasion du vote du Budget Prévisionnel 2017 une enveloppe de 11 700 a été inscrite afin de réaliser une étude sur l'habitat des Jeunes sur notre territoire.

La Commission « Aménagement du Territoire » a travaillé sur la proposition de l'URHAJ le 12 octobre dernier et émis un avis favorable à l'engagement de ce travail qui comprendrait au-delà du diagnostic pour l'évaluation des besoins, un travail de recherche de maîtres d'ouvrages/gestionnaires en parallèle.

La proposition détaillée a été remise à chaque conseiller communautaire dans le dossier adressé avec la convocation.

Madame la Présidente propose ensuite à l'Assemblée de poser toute question utile et de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'engagement de « l'étude action » ci-dessus indiquée,

**AUTORISE** Madame la Présidente à entreprendre toutes les démarches et à signer tous documents relatifs à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
La Présidente,

Elisabeth DUPUY-MITERRAND.



*Elisabeth Dupuy-Miterrand*